

ARGUS DE L'INNOVATION MUTUALISTE ET PARITAIRE

Les initiatives des entreprises sociales récompensées

02/12/2025 - PARIS

Pourquoi participer à cet événement

- La 15ème édition d'un trophée de référence pour le monde mutualiste
- Un Jury composé de personnalités reconnues de l'Economie sociale et solidaire
- Des catégories permettant de récompenser tous types d'initiatives innovantes
- Une cérémonie de remise de prix en présence de 130 représentants du secteur
- Votre initiative mise à l'honneur dans les pages et sur le site de L'Argus de l'assurance

Candidatez dans une ou plusieurs des 5 catégories suivantes

CATEGORIES

Prévention et Bien vieillir

- Cette catégorie récompense une initiative innovante en matière d'éducation à la santé, de prévention (nouveaux outils et/ou stratégies), d'accompagnement des aînés, d'aide au maintien à domicile... Le jury s'attachera plus particulièrement aux critères suivants pour l'évaluation des dossiers : la pertinence de l'innovation, son originalité, la manière dont elle améliore réellement l'existant, sa réception par les publics cibles, les résultats concrets obtenus ou attendus

Formations et richesses humaines

- Cette catégorie récompense une initiative innovante en matière de ressources humaines. Soit le développement de pratiques et/ou outils (recrutement, formation, développement des compétences, QVT...) permettant un bénéfice collectif : employés / employeur. Le jury s'attachera plus particulièrement aux critères suivants pour l'évaluation des dossiers : l'originalité du projet, sa pertinence et son efficacité face à une problématique RH identifiée, la pérennité de l'action et l'avancée pour l'entreprise qui l'a mise en place.

Agir pour la Transition Ecologique

- Cette catégorie récompense une initiative exemplaire en termes de développement durable et de transition écoresponsable, intégrant les préoccupations environnementales, sociales et économiques (ESG). Le jury s'attachera plus particulièrement aux critères suivants pour l'évaluation des dossiers : le niveau de mobilisation, la gouvernance, la pérennité de l'action, les résultats obtenus notamment en termes d'évolution des comportements, les impacts concrets sur l'environnement.

Nouvelles technologies et parcours adhérent/sociétaire

- Cette catégorie récompense une initiative innovante en matière d'utilisation des nouvelles technologies dans le but de fluidifier et d'améliorer la qualité de service et la relation avec les adhérents, sociétaires, entreprises ou branches. Le jury s'attachera plus particulièrement aux critères suivants pour l'évaluation des dossiers : l'originalité de l'initiative, l'évaluation de la satisfaction interne et externe, la simplicité d'accès aux services, la création de lien social entre l'organisme et la population ciblée et les retombées des opérations, l'intérêt général et l'utilité sociale, l'approche éthique, la pérennité et la pertinence technique.

Développement des territoires et des solidarités

■ Cette catégorie récompense une initiative innovante développée dans et/ou avec et/ou au profit des territoires et de la solidarité. Solidarité locale ou envers des populations spécifiques. Le jury s'attachera plus particulièrement aux critères suivants pour l'évaluation des dossiers : l'intérêt général de l'innovation, son utilité sociale, les améliorations concrètes qu'elle laisse entrevoir, la réactivité et l'adaptabilité de l'organisme qui la déploie.

Avec la présence exceptionnelle de

Professionnel(s) du secteur

Qui participe à cet événement

■ Mutuelles du Code de la Mutualité, Institutions de prévoyance

Tarifs

■ Tarif Assureurs : 290,00 €HT